

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 12 & 19 JUIN 2022 – 3^È CIRCONSCRIPTION DU DOUBS
BAUME-LES-DAMES, CLERVAL, L'ISLE-SUR-LE-DOUBS, MAÎCHE, MONTBÉLIARD, ROUGEMONT, SAINT-HIPPOLYTE



VIRGINIE DAYET

CANDIDATE

MATTHIEU GUINEBERT

SUPPLÉANT



NOUVELLE
UNION POPULAIRE
ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE



Chère Madame, Cher Monsieur,

Les 12 et 19 juin prochains, nous avons encore la possibilité de décider de notre avenir. Au 2nd tour de l'élection présidentielle, nous avons évité le pire en faisant barrage à l'extrême droite.

Pour autant, nous n'avons pas soutenu le projet d'Emmanuel Macron qui est le Président le plus mal élu de la 5^e République. Sa politique est rejetée par une grande majorité de français·e·s. Le monde du travail est révolté par son projet de reculer l'âge de la retraite à 65 ans.

Aujourd'hui, un espoir se lève pour élire une nouvelle majorité de gauche à l'Assemblée Nationale !

C'est l'élection des député·e·s qui va décider de la politique qui sera menée. Toutes les forces de la gauche et de l'écologie se sont réunies pour s'opposer à la majorité présidentielle et à ces politiques qui abîment les vies et l'environnement. En effet, nous souhaitons une société du respect et des droits garantis pour toutes et tous, pour l'éducation, la santé, la protection sociale, le travail et le pouvoir d'achat. Nous voulons que les générations à venir vivent dans une société où les richesses seront équitablement réparties et dans laquelle le respect de l'environnement et les actions pour le climat seront une priorité.



Je suis candidate pour porter une politique nouvelle. Mon action de parlementaire s'enrichira de ce qui se fait et se dit dans notre circonscription, et mes interventions, mes propositions, s'appuieront toujours sur le vécu de notre territoire et de ses habitants que ce soit à Montbéliard, Béthoncourt, Bavans, Baumes les dames, Isle-sur le Doubs, Maîche, Sancey... car je suis persuadée et convaincue qu'une députée doit toujours guider son action à partir des expériences locales.

Avec votre soutien, nous pouvons constituer une nouvelle majorité à l'Assemblée qui saura répondre aux urgences sociales, écologiques et démocratiques qui se posent à notre circonscription comme sur l'ensemble du territoire national. Je porterai, avec bien d'autres députées et députés à travers tout le pays, un projet de société apaisée où tous les citoyennes et citoyens, quels que soient leur âge, leur situation, leur condition, seront enfin respectés. Je siégerai aux côtés de celles et ceux qui se battuent avec ténacité face aux inégalités.

LE 12 JUIN, VOTONS POUR UNE DÉPUTÉE ISSUE DE LA NOUVELLE UNION POPULAIRE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

LE 12 JUIN, VOTONS POUR LA CANDIDATE DU RASSEMBLEMENT DE TOUTES LES GAUCHES ET L'ÉCOLOGIE



VIRGINIE DAYET

J'ai 39 ans et je suis ouvrière en charge de la gestion des stocks en industrie à Sancey.

Engagée dans la vie associative locale, élue municipale depuis 2014, je suis Maire de Randevillers depuis 2020.

J'ai rencontré les militant·e·s des différentes structures de gauche lors des élections départementales de 2021 où j'étais candidate suppléante pour le canton de Bavans et j'ai pu constater qu'il était possible que les gauches dessinent un avenir commun.

Voilà pourquoi je m'engage aujourd'hui, pour que les valeurs de la Gauche reviennent au cœur des débats, pour défendre les droits sociaux, pour défendre les droits des travailleuses et travailleurs et que le Service Public retrouve toute son essence.



MATTHIEU GUINEBERT

J'ai 26 ans, je suis Conseiller Régional Délégué Bourgogne-Franche-Comté. J'ai fait mes études et travaillé à Besançon avant de m'installer à Béthoncourt. L'accès aux Services Publics, la solidarité, l'accès à l'emploi et la formation sont des combats qui m'animent.

LE 12 JUIN, VOTONS VIRGINIE DAYET & MATTHIEU GUINEBERT

VOS PRIORITÉS SONT LES NÔTRES

En votant pour les candidat·e·s de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale, vous élirez une majorité qui appliquera un programme ambitieux, complet et financé pour répondre aux besoins sociaux et écologiques.

BESOIN DE GAGNER PLUS POUR VIVRE MIEUX

- Bloquer et baisser les prix des produits de première nécessité;
- Porter immédiatement le **SMIC à 1500€** net par mois. Revaloriser les pensions de retraite, passer à 1500€ minimum par mois pour une carrière complète et 1063€ pour le minimum vieillesse;
- Déconjugualiser et revaloriser l'**Allocation Adultes Handicapés (AAH)** au niveau du SMIC;
- Instaurer la **gratuité** des quantités d'eau et d'électricité indispensables à une vie digne et aller vers la gratuité des cantines scolaires;
- Organiser une **conférence sociale** sur les salaires, la formation, les conditions de travail;
- Rendre effective l'**égalité salariale entre femmes et hommes**.

BESOIN D'UNE ÉCONOMIE AU SERVICE DU PEUPLE ET DE LA PLANÈTE

- Rehausser les ambitions climatiques de la France avec pour objectif une **baisse de 65%** des émissions à horizon 2030 (au lieu de 40% actuellement);
- Passer à une **agriculture écologique et paysanne**: favoriser l'installation de jeunes agriculteurs et garantir leur rémunération, accompagner la sortie de l'élevage intensif, en finir avec la maltraitance animale et les pesticides;
- **Créer au moins un million d'emplois** grâce à l'investissement pour la **transition écologique et sociale**;
- Investir dans les **énergies renouvelables** et la **rénovation** totale d'au moins 700 000 logements par an;
- **Rendre progressif l'impôt** sur les sociétés pour favoriser les TPE-PME;
- **Requalifier** les travailleurs des plateformes numériques en contrat de travail salariés.

BESOIN DE PROGRÈS SOCIAL ET HUMAIN

- Rétablir la **retraite à 60 ans** à taux plein;
- Créer la **garantie d'autonomie**: dès 18 ans, plus personne ne touchera moins que le seuil de pauvreté, soit 1063 euros par mois;
- **Sécuriser les parcours professionnels** pour toutes et tous;
- **Rembourser tous les soins** prescrits à 100 %;
- **Recruter et revaloriser** 100 000 soignants pour l'**hôpital public** et 240 000 personnels pour les EHPAD, lutter contre les déserts médicaux;
- **1 % du PIB dédié à la culture**: soutien aux artistes et aux créateurs;
- **Reconstruire l'école publique laïque et gratuite**: réduire le nombre d'élèves par classe, objectif zéro décrocheur, recruter, revaloriser et former les personnels.

BESOIN DE JUSTICE FISCALE CONTRE LA FINANCE

- **Supprimer les exonérations fiscales** pour les grands groupes qui distribuent des dividendes;
- **Rétablissement un impôt de solidarité sur la fortune**;
- **Taxer la spéculation** et les revenus financiers;
- **Lutter contre la fraude fiscale**;
- Mettre en place l'**impôt universel** pour les multinationales qui font du profit en France;
- Réorienter le crédit vers les TPE-PME et la réindustrialisation du pays grâce à un **pôle public bancaire**.

ÉLUÉ DÉPUTÉE, J'ASSOCIERAI LE PLUS GRAND NOMBRE DE CITOYENNES ET CITOYENS AUX DÉCISIONS QUE J'AURAI À PRENDRE.

COMMUNES DE LA CIRCONSCRIPTION

ABBENANS	LANTHENANS
ACCOLANS	LE VERNAY
ADAM-LES-PASSAVANT	LES BRÉSEUX
AIBRE	LES ECORCES
AÏSSEY	LES PLAINS-ET-G ^{DS} -ESSARTS
ALLONDANS	LES TERRES-DE-CHAUX
ANTEUIL	LIEBVILLERS
APPENANS	LOMONT-SUR-CRÈTE
ARCEY	LONGEVILLE-SUR-DOUBS
AUTECHAUX	LOUGRES
AVILLEY	LUXIOL
BART	MAÏCHE
BATTENANS-VARIN	MANCENANS
BAUME-LES-DAMES	MANCENANS-LIZERNE
BAVANS	MARVELISE
BELFAYS	MÉDIÈRE
BELLEHERBE	MÉSANDANS
BELVOIR	MONDON
BETHONCOURT	MONT-DE-VOUGNEY
BEUTAL	MONTAGNEY-SERVIGNEY
BIEF	MONTANCY
BLUSSANGEAUX	MONTANDON
BLUSSANS	MONTBÉLIARD
BONNAL	MONTÉCHEROUX
BOURNOIS	MONTENOIS
BRANNE	MONTVERNAGE
BRETIGNNEY	MONTJOIE-LE-CHÂTEAU
BRETIGNNEY-NOTRE-DAME	MONTUSSAINT
BURNEVILLERS	NANS
CERNAY-L'ÉGLISE	ONANS
CHAMESOL	ORGEANS-BLANCHEFONTAINE
CHARMAUVILLERS	ORVE
CHARMOILLE	PASSAVANT
CHARQUEMONT	PAYS DE CLERVAL
CHAUX-LÈS-CLERVAL	POMPIERRE-SUR-DOUBS
CHAZOT	PONT-LES-MOULINS
CÔTEBRUNE	PRÉSENTEVILLERS
COUR-SAINTE-MAURICE	PROVENCHÈRE
COURTEFONTAINE	PUESSANS
CROSEY-LE-GRAND	RAHON
CROSEY-LE-PETIT	RANDEVILLERS
CUBRIAL	RANG
CUBRY	RAYNANS
CUSANCE	RILLANS
CUSE-ET-ADRISANS	ROCHE-LÈS-CLERVAL
DAMPJOUX	ROGNON
DAMPTRICHARD	ROMAIN
DÉSANDANS	ROUGEMONT
DUNG	S ^{TE} -GEORGES-ARMONT
ECHENANS	S ^{TE} -HIPPOLYTE
ESNANS	S ^{TE} -JUAN
ETRAPPE	S ^{TE} -JULIEN-LÈS-MONTBÉLIARD
FAIMBE	S ^{TE} -MAURICE-COLOMBIER
FERRIÈRES-LE-LAC	S ^{TE} -MARIE
FESSEVILLERS	S ^{TE} -SUZANNE
FLEUREY	SANCEY
FONTAINE-LÈS-CLERVAL	SEMONDANS
FONTENELLE-MONTBY	SERVIN
FONTENOTTE	SILLEY-BLÉFOND
FOURBANNE	SOUCLE-CERNAY
FOURNET-BLANCHEROCHE	SOURANS
FRAMBOUHANS	SOYE
FROIDEVAUX	SURMONT
GÉMONVAL	TALLANS
GENEY	THIÉBOUHANS
GLÈRE	TOURNANS
GONDENANS-LES-MOULINS	TRESSANDANS
GONDENANS-MONTBY	TRÉVILLERS
GOUHELANS	TROUVANS
GOUMOIS	URTIÈRE
GROSBOIS	UZELLE
GUILLON-LES-BAINS	VALOIREILLE
HUANNE-MONTMARTIN	VAUCLUSE
HYÉMONDANS	VAUCLUSOTTE
HYÈVRE-MAGNY	VAUDRIVILLERS
HYÈVRE-PAROISSE	VAUFREY
INDEVILLERS	VELLEROT-LÈS-BELVOIR
ISSANS	VELLEVANS
L'HÔPITAL-SAINT-LIEFFROY	VERGRANNE
L'ISLE-SUR-LE-DOUBS	VERNE
LA GRANGE	VIÉTHOREY
LA PRÉTIÈRE	VILLERS-SAINT-MARTIN
LAIRE	VOILLANS
LANANS	VYT-LÈS-BELVOIR

AVEC LE SOUTIEN DE



FABIEN ROUSSEL
Parti Communiste Français



JEAN-LUC MÉLENCHON
La France Insoumise



JULIEN BAYOU
Europe Écologie Les Verts



OLIVIER FAURE
Parti Socialiste

QU'EST-CE QU'UN DÉPUTÉ ?

Un député est un parlementaire qui, à l'Assemblée Nationale, participe au travail législatif et au travail de contrôle du Gouvernement. L'Assemblée Nationale forme, avec le Sénat, le pouvoir législatif.

Bien qu'élu dans le cadre d'une circonscription, chaque député, compte tenu de la mission de vote de la loi et de contrôle de l'action du Gouvernement dévolue à l'Assemblée Nationale, **représente la Nation tout entière** et exerce à ce titre un mandat national.

Un député appartient obligatoirement à l'une des huit **commissions permanentes** de l'Assemblée, dont la fonction principale est de préparer le débat qui aura lieu en séance publique et qui aboutira au vote de la loi.

Par ailleurs, un député peut être élu, par les autres députés, membre de la **Cour de justice de la République** (composée de six députés, six sénateurs et trois magistrats) afin de juger les membres et anciens membres du Gouvernement.

QUEL EST LE RÔLE DU DÉPUTÉ ?

- **il vote la loi;**
- il peut déposer des **propositions de loi**;
- en commission, puis en séance publique, il peut proposer, par amendement, des **modifications** au texte examiné et **prendre la parole**;
- en cas de désaccord avec les sénateurs au terme de la « navette » entre les deux chambres, et si la commission mixte paritaire ne parvient pas à un texte commun, les député-e-s peuvent **statuer définitivement** sur demande du Gouvernement;
- après le vote d'une loi, un député peut, avec au moins 59 autres députés, **saisir le Conseil Constitutionnel** pour qu'il se prononce sur la conformité du texte voté à la Constitution;
- au titre du contrôle, le député peut **interroger le Gouvernement**, examiner son action au sein d'une commission, voire, s'il est rapporteur spécial au sein de la commission des finances, **contrôler l'emploi de l'argent public**;
- il peut également, en signant une **motion de censure** qui sera soumise au vote de l'ensemble des députés, mettre en cause la responsabilité du Gouvernement.



**JE SOUTIENS
VIRGINIE
DAYET**



**LES RÉFORMES HEUREUSES
SONT À PORTÉE DE MAIN !
AVEC VIRGINIE DAYET,
FAITES GAGNER LA GAUCHE !**

VU LES CANDIDATES – NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Pour toute question, pour nous suivre ou participer, rejoignez-nous ici :

dayetguinebert2022@outlook.fr



Virginie DAYET - NUPES - Candidate
3ème circonscription du Doubs